

Ce 14 juin, manifestons tous ensemble contre la loi Travail!

Cela fait plus de trois mois que la mobilisation contre la loi Travail persiste et ne lâche pas. Plusieurs secteurs sont en grève : raffineurs, éboueurs, cheminots... Les actions comme celles du blocage de Rungis se multiplient. Il y a eu le 49-3 pour passer en force, la répression policière, la menace de réquisitions. Mais l'offensive pro-patronale du gouvernement ne passe pas. Cette manifestation du 14 juin doit être l'occasion de le redire, plus fortement encore.

Hollande et Valls invoquent l'image de la France à l'occasion de l'Euro pour dire « il faut savoir arrêter une grève ». Mais pourquoi le gouvernement n'arrête-til pas de mener la politique du grand patronat?

Si ce gouvernement sait bien faire quelque chose, c'est de soigner les riches. Le Canard Enchaîné et Mediapart ont révélé la semaine dernière comment les mesures fiscales prises par la gauche permettaient à certains des plus riches milliardaires du pays de payer zéro euros d'ISF.

Hollande et Valls voudraient « déminer » la contestation en s'évertuant à émietter les fronts. En promettant quelques miettes à certains secteurs, ou en remettant à plus tard certains projets de réformes secondaires. Ou encore, comme face à la lutte des cheminots, en cherchant à semer la division parmi les travailleurs.

Intox contre la grève des cheminots

En grève depuis le 1^{er} juin (et certains depuis le 18 mai), les cheminots se battent contre la remise en cause de la réglementation de leurs conditions de travail ainsi que contre la loi Travail.

Les médias répètent que les cheminots ne seraient pas concernés par la loi El Khomri. Il s'agit d'un sacré mensonge: car le Code du travail s'applique aussi aux cheminots, et donc la loi Travail les concerne directement. Les mêmes menteurs prétendent que l'accord proposé par la direction de la SNCF le 6 juin, répondait aux revendications des cheminots, voire audelà. Encore un mensonge grossier, puisque cet accord d'entreprise contient des dispositions qui sont de véritables reculs par rapport à la réglementation du travail actuelle, entre autres la possibilité de changer les

horaires d'une période de travail seulement 24 heures avant

On connaît bien ces chantages des patrons : il faudrait accepter, se féliciter même d'un accord d'entreprise défavorable, nommé « accord compétitivité » ou autrement, sous prétexte qu'il aurait renoncé à des mesures plus agressives encore. Sans parler des licenciements qui arrivent un ou deux ans après la signature de tels accords.

Ce genre de chantage, c'est justement ce que la loi Travail permettrait d'institutionnaliser, en permettant accords d'entreprise contiennent dispositions en dessous du Code du travail et des conventions collectives.

Alors les cheminots ont bien raison de rejeter à la fois la loi Travail et cet accord d'entreprise. Ils ont raison d'utiliser l'arme de la grève.

Une manifestation qui doit donner un nouvel élan

Chacun sait que pour faire céder le gouvernement et obtenir le retrait de cette loi, il faudrait que la contestation soit plus forte encore. Que ceux qui sont en grève, pour certains depuis deux, trois ou quatre semaines, soient rejoints par d'autres. Ils nous disent « minoritaires ». Mais la vraie minorité, c'est la poignée de privilégiés, le grand patronat, la bourgeoisie et ses politiciens. Elle craint la force qu'auraient les travailleurs mobilisés.

Alors, la manifestation du 14 juin doit être une étape pour que le mouvement contre la loi Travail franchisse un nouveau cap, pour renforcer le monde du travail face à l'arrogance du patronat et du gouvernement. Soyons-y nombreux!

Manifestation à 13 heures, Place d'Italie, à Paris

À quand les sièges éjectables?

Dernière lubie de la direction: supprimer l'affectation des bureaux aux salariés. Une pratique qui a commencé à Vélizy. Les salariés de La Garenne se sont vus « *informés et suivront* ».

S'installer sur un bureau tout à fait impersonnel, muni d'un petit casier, voilà l'aboutissement du 5S. Bientôt ce sera des open-spaces sans salarié. Ça va en faire de l'espace!

Une idée qui fait sourire

Une bonne idée ne vient jamais seule : la direction de La Garenne veut encadrer une semaine du *sourire*. Mais comme on dit « *un sourire ne coûte rien* », alors que construire la mobilisation contre la loi travail rapporte beaucoup!

Au programme de la semaine, mardi, manifestons contre la loi travail car notre bien-être au boulot et même celui des générations à suivre en dépend!

Mercredi et les jours suivants : on continue le collectif sur chaque site PSA ?

Même patron, même combat

Avec Corali, des ingénieurs marocains viennent se former à La Garenne durant deux ou trois semaines. La direction de PSA fait le choix de délocaliser une partie de l'activité R&D dans un pays à bas coûts salariaux. Or dans ce pays, où le taux de chômage est élevé, il n'est pas étonnant que des ingénieurs acceptent des niveaux de faibles salaires... PSA tente ainsi de nous mettre en concurrence avec eux et de nous mettre sous pression pour conserver nos postes.

Mais nous devons voir les salariés de Corali comme des collègues, qui devraient être payés comme nous. Mêmes droits, mêmes salaires, ce serait une manière d'éviter de se laisser ainsi diviser!

Derrière le NCS 2 se cache la loi travail

À PSA, à Smart ou ailleurs, la direction n'a pas attendu le loi travail pour généraliser les chantages, accords compétitivité et autres « Nouveaux contrats sociaux » sous menace de licenciements. Chantages qui prévalent de fait déjà sur tout accord national ou de branche. La Loi Travail permettra de les renforcer en facilitant les licenciements sous le moindre prétexte et à moindres coûts.

Les raffineurs, les cheminots, ceux de la RATP des aéroports se battent contre les chantages, les licenciements et donc contre la loi travail.

Aujourd'hui, mardi 14 juin, soyons nombreux à la combattre dans la rue avec eux !

Nec plus ultra... de l'exploitation

Le NCS2 s'appelle désormais le NEC, pour Nouvel Élan pour la Croissance... Derrière le blabla, nous avons tous compris de quoi il s'agit : nous exploiter encore plus pour maximiser leurs profits. Après avoir sorti ses attaques en rafales, la direction fait mine de reculer : s'il n'est plus question pour le moment de venir travailler un samedi après-midi par mois, il reste la suppression de l'ACCAC, la remise en cause des majorations la

nuit, et le compteur de modulation à +8 jours/-12 jours. Les H- seront cumulables sur 3 ans : 3 années sans payer la moindre heure supplémentaire. Et en fin d'année, si le compteur devait être excédentaire, la direction garde 5 H+ sans les payer.

De quoi donner un « nouvel élan »...aux luttes.

Avoir le NEZ creux

À Trémery, le 7 juin, une centaine de salariés de l'équipe de nuit ont débrayé pour dire non à l'équipe de nuit à temps partiel que leur prépare la direction avec son NEC. Ils ont bien senti que c'était la baisse de leur rémunération qu'on leur préparait. Deux jours plus tard, ils ont été imités par une centaine de collègues de Rennes qui s'étaient déjà mobilisés en 2010 pour les mêmes raisons lors du NCS1, forçant la direction de l'époque à abandonner ce régime d'équipe de nuit. De bonne augure pour la suite de la mobilisation

Out of the race

Un jour footballeur, l'autre syndicaliste et maintenant pilote de course. Tavares, suite à un tête-àqueue sur circuit automobile n'a rien trouvé de plus à propos que de comparer l'industrie automobile à son passe-temps favori. À la différence qu'au volant de ses bolides, il est seul à partir dans le décor.

Tous aux abris, revoilà les preneurs d'otages!

Des fous de Dieu armés de kalachnikov? Pas du tout : les « terroristes », selon Pierre Gattaz, ce sont la CGT et les grévistes en lutte contre la loi Travail. Le gouvernement, lui, parle de « prise d'otage », tandis que le Figaro et autres médias évoquent la « radicalisation » des grévistes comme ils parleraient de poseurs de bombes.

Ils oublient que ceux qui ont allumé l'incendie social ce sont Les Gattaz, Valls et Cie avec la très impopulaire loi Travail. Qu'ils ne viennent pas pleurer si, par la grève, nous prenons en otage leurs profits.

La loi Travail, ce n'est pas juste l'article 2

Modifier l'article 2 de la loi El Khomri, lequel prévoit la primauté des accords d'entreprise sur les accords de branche, c'est une porte de sortie qu'évoquent certains membres du gouvernement. Même si elle n'est pas envisagée par Valls pour l'instant, l'idée que le reste de la loi passerait comme une lettre à la poste fait son chemin.

Sauf que...le reste ne vaut pas mieux. Par exemple, le temps de travail sera modulé sur 3 ans, les heures complémentaires des temps partiels seront moins payées, une mesure pourra être imposée par référendum contre l'avis de syndicats représentant 70% des salariés, les licenciements seront facilités et les indemnités diminuées. Les horaires de travail pourront être modifiés 3 jours à l'avance. Et bien d'autres mesures inacceptables.

Alors, avec ou sans l'article 2, c'est le retrait de la loi Travail que nous voulons.